



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

DOYEN GOSSE - CARRONNERIE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Doyen Gosse- Carronnerie s'est déroulé le **jeudi 10 avril 2025**. 33 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Jean-Luc Petitclerc, Bernard Dupré, Philippe Auger, Rémy Dendievel et Elisabeth Wolf.

Intervention du Maire

Sur le site du Cadran solaire, la résidence universitaire du CROUS est ouverte depuis un an avec 106 logements étudiants et une brasserie au rez-de-chaussée. Les travaux sont en cours pour le bâtiment de l'UGA. Une pollution au mercure a été détectée dans le sous-sol du bâtiment du Cadran solaire qui devait devenir une pension de famille et héberger des services communaux. Une expertise a été menée et la commune est rentrée dans une procédure judiciaire longue. Côté chemin de l'Agnelas, le permis de construire d'un bâtiment de 52 logements a été déposé par le bailleur social Actis, les travaux devraient commencer à l'automne 2025.

Du fait de l'arrivée de nouveaux habitants, une nouvelle école maternelle va se construire à la place de l'ancienne à côté du parc Brise des Neiges. Le permis de construire a été accordé. Les travaux devraient démarrer à l'automne. En parallèle, une étude est menée sur la rénovation du parc, une restitution des premières esquisses a été faite aux habitants début février. Le réseau de chauffage urbain va équiper le bâtiment de la Pallud, la villa Brise des Neiges et la future école maternelle, à la place de l'actuel chauffage au gaz. Des travaux de rénovation énergétique sont prévus cette année sur le bâtiment de la Pallud ainsi que la réfection de la toiture.

Le CHU travaille sur un grand projet immobilier sur 10-15 ans, pour un montant de 300 millions d'euros, avec comme préalable la construction d'un parking silo pour le personnel de l'hôpital, qui remplacera l'actuel, sur le site de l'ancien restaurant universitaire du CROUS qui va être démoli. C'est la Préfecture qui instruira le permis de construire, la commune ne donne qu'un avis.

Risques naturels

Le Plan de Prévention des Risques Naturels a été signé par le Préfet en novembre 2022. La commune a l'obligation de construire des dispositifs de protection contre les chutes de blocs. Ceci pour protéger environ 150 maisons en risque fort, pour un budget estimé à 4 millions d'euros HT. Les études sont achevées, une première tranche de travaux sera menée sur 2025 sur les secteurs Pinotte et Pierre-Mode. Les travaux commenceront mi-août pour 3 mois environ afin d'installer les filets, tous les matériels seront hébergés depuis le Col de Vence. Les travaux s'étaleront sur 5 années en plusieurs tranches géographiques.

Travaux

Quai Charpenay, les travaux de confortement de la berge réalisés par la Métropole sont terminés (pose d'enrochements et revégétalisation), ainsi que les travaux de réfection de la voirie, incluant la piste cyclable et le cheminement piéton. Des bancs ont été installés, les derniers marquages au sol sont prévus prochainement.

Grande Rue, des ralentisseurs ont été posés à hauteur de la villa Brise des Neiges et vers Grenoble. Les anciens ralentisseurs seront retirés et des marquages au sol sont prévus.

A la Rotonde, des travaux vont avoir lieu pour regrouper les sept agents du service de police municipale. Durant cette période, le public sera accueilli à l'agence de police municipale située au centre commercial Doyen Gosse.

Un élévateur sera installé cette année à l'extérieur de la mairie permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle du conseil municipal et des mariages.

Dans le cadre du Plan Canopée métropolitain, un projet est prévu à l'automne, place du Charmeyran, afin de la déminéraliser en partie, 15 arbres seront plantés.

Le nouveau centre de tri Athanor est achevé, il est possible de le visiter. Un nouvel incinérateur est prévu ensuite. Le problème du bruit, remonté par les habitants, a été résolu. A ce jour, les élus ont la confirmation que la déchèterie serait maintenue jusqu'à 2027 au moins.

Pour les besoins des travaux dans ce secteur, le centre technique municipal du site actuel d'Athanor va être déplacé dans l'ancien gymnase de l'ASPTT à proximité d'Athanor, cette année.

Les derniers marquages au sol de la piste cyclable bidirectionnelle et du cheminement piéton, boulevard de la Chantourne, vont être réalisés dès que les conditions le permettent. Le rond-point de Décathlon a également été refait. L'usage sera à surveiller pour voir si des améliorations sur les aménagements sont à envisager.

Certains riverains indiquent que le bas de la rue Doyen Gosse est dangereux pour les cyclistes, tout comme le chemin de la Carronnerie. Le chemin de la Carronnerie est pour moitié sur la commune de Meylan qui a été interpellée sur ce sujet.

Secteur Doyen Gosse

Sur le parking du gymnase, une place de stationnement sera supprimée afin de faciliter l'accès du parking à vélos.

Des arceaux à vélo vont être installés devant le mail en face du centre commercial Doyen Gosse ainsi qu'au début de la rue Pasteur.

Les balançoires du parc des Cèdres, qui ont été volées, ont été remplacées.

La passerelle entre le parc Marie Volait et le parc du Carmel a été démontée car elle était devenue dangereuse. Une nouvelle passerelle métallique va la remplacer, en mai.

La piscine ouvre pour sa saison d'été le 13 juin et jusqu'au 24 août avec une fermeture hebdomadaire les lundis. Le snack de la piscine sera géré par une nouvelle personne. Les écoles tronchoises et d'autres communes utilisent le bassin intérieur durant l'année scolaire. La commune va installer des panneaux photovoltaïques sur le toit des tribunes du stade, l'électricité produite servira dans sa quasi intégralité pour la consommation de la piscine et du stade.

L'Agence Postale Communale de Doyen Gosse restera ouverte tout l'été.

Les travaux du projet immobilier de Grenoble Habitat, chemin de la Carronnerie, ont démarré. Les riverains indiquent que parfois des camions roulent vite au niveau du chantier. Les services vont interpeller l'entreprise en charge des travaux.

Chemin des Grenouilles, le permis de construire du projet immobilier du promoteur Trignat est en cours d'instruction. Dans le cadre de la modification n°2 du PLUi, un travail avait été fait pour réduire les droits à construire dans le secteur Carronnerie-Pascal-bas de Doyen-Gosse, Chamrousse-Oisans. En contrepartie, des secteurs comme le chemin des Grenouilles ont plus de droits à construire. Le parc du Vercors n'est pas impacté.

Le parc des Cèdres avait été refait, en consultant les habitants. Le parc du Vercors serait également à refaire, la question du devenir du bassin sera posée, mais il n'y a pas aujourd'hui de projet ni de financement.

La commune a signé un partenariat avec l'EIRAD, organisme régional chargé de lutter contre les moustiques. La principale consigne pour lutter contre le développement du moustique tigre est de bannir toute forme d'eaux stagnantes. Du sable est à mettre dans les coupelles des plantes. Le bambou est un gîte de choix pour les larves. Les bornes anti moustiques ont été testées une année, mais le coût des recharges est élevé, pour une efficacité limitée dans l'espace. Pour le moment, le choix de la commune est fait de ne pas les remettre en fonctionnement. Les avaloirs de pluie sont traités afin de tuer les larves.

Divers

La villa Brise des Neiges reste un bâtiment communal utilisé par de nombreuses associations. Des travaux d'accessibilité seront à prévoir sur ce bâtiment tout en gardant du stationnement et des travaux de réhabilitation du bâti seront nécessaires notamment au sous-sol. La balustrade a été réparée à l'identique.

Le projet de Maison des Habitants a pour objectif d'être un lieu de rencontre et un espace de vie sociale.

Sur ce site, la première étape est la construction de l'école maternelle. Le parc sera refait à l'issue des travaux.

Le CCAS a mis en place une permanence avec une psychologue qui reçoit gratuitement sur rdv en contactant le 06 23 56 17 32.

Le conseiller numérique n'est plus en activité du fait de la fin des aides de l'Etat mais la plateforme Kipeukoi peut être un relai pour trouver une aide informatique ou toutes autres aides. Plus d'informations sur kipeukoi.fr ou 04 76 63 77 16 pour contacter le CCAS.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

